

Zeitschrift: Fotointern : digital imaging. Édition romande
Herausgeber: Urs Tillmanns
Band: 15 (2008)
Heft: 12

Artikel: Que va-t-il advenir de la formation des photographes?
Autor: Imboden, Serge
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-980353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

digital imaging

Mensuel d'information pour les pros du numérique. Abonnement 12 numéros: 36 CHF

éditorial



Urs Tillmanns
Photographe, journaliste
spécialisé et éditeur de
Fotointern

L'automne a été passionnant dans notre branche. Après la Photokina et le Salon de la photo, de nombreuses nouveautés intéressantes – avant tout destinées aux professionnels – ont inondé le marché. Le niveau de qualité des appareils photo de catégorie supérieure a encore augmenté d'un cran. Je pense notamment aux deux compacts haut de gamme, le Canon Powershot G10 et le Nikon Coolpix P6000, mais aussi au Leica M8.2 et surtout au Canon 5D Mark II et au Nikon D3X, lequel a été présenté juste le jour du bouclage rédactionnel de ce numéro. Tandis que le segment de la photographie professionnelle dispose de produits de plus en plus peaufinés, les compacts subissent une érosion fatale des prix qui semble aussi se répercuter sur la qualité. Les résolutions toujours plus élevées n'améliorent pas la qualité de l'image, qui souffre d'un bruit plus important et d'une moindre plage dynamique. Le souhait d'acquérir des appareils plus performants demeure toutefois intact, quitte à payer un peu plus cher. Et puisque nous en sommes aux souhaits, nous en profitons pour vous souhaiter de bonnes fêtes et vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de succès pour 2009.

Urs Tillmanns

formation Que va-t-il advenir de la formation des photographes?



L'OFFT a décidé le maintien provisoire de l'apprentissage de photographe. Mais qu'en est-il de la formation de «Photodesigner»? Une interview de Serge Imboden, vice-directeur et chef de la formation professionnelle de l'OFFT.

Comment la formation professionnelle est-elle organisée en Suisse?

Elle repose fondamentalement sur trois piliers: le premier est la Confédération qui édicte les lois, le deuxième est le canton qui

surveille la mise en œuvre et le troisième est l'«Organisation du monde du Travail» (OdA), c'est-à-dire les associations professionnelles qui élaborent les règlements et qui veillent à ce que la formation professionnelle cou-

vre le spectre complet des connaissances professionnelles requises et qu'elle «supporte» la comparaison avec l'étranger.

La formation de photographe est en crise depuis deux ans. Comment voyez-vous les choses?

Les membres suisses allemands et romands de l'association Photographes professionnels suisses (PpS) et de l'Association des créateurs photographes (vfg) étaient en désaccord sur le contenu de la formation professionnelle. Plus exactement, les Suisses allemands souhaitaient positionner la profession au niveau tertiaire tandis que les Romands tenaient à conserver la formation de base duale, c'est-à-dire l'apprentissage professionnel classique avec une partie scolaire.

L'OFFT vient d'opter en faveur de l'apprentissage professionnel. Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir de la profession de photographe?

Suite à la page 3

sommaire

Canon et Nikon: duel au sommet

Page 6

eos 5d mark II

Le successeur tant attendu de l'5D doit faire ses preuves dans une séance de portraits.

leica m8.2

Nous avons testé en conditions pratiques le nouveau Leica à obturateur amélioré.

salons photo

Rapport du Salon de la photo à Paris: une date à retenir dans les agendas.

Page 10

Page 12

Page 16



Kodak
Adaptive
Picture Exchange

APEX Dry Lab Solution :
Le nec plus ultra des systèmes
modulaires et évolutifs

Rentable

Evolutif

Efficace

Simple

Eprouvé

Ecologique*

Un bond de géant

...Vous adorerez notre nouveau système APEX Dry Lab Solution : un module reconnu par l'industrie de la photo qui ne nécessite aucun produit chimique. Facile à utiliser, il n'exige qu'un temps de formation réduit et offre un coût d'exploitation minimale.** N'hésitez plus et contactez nous dès aujourd'hui !

Appelez sans attendre le

+41 (0)21 631 45 45

ou écrivez à l'adresse suivante : jean-marc.buchs@kodak.com
Pour en savoir plus, consultez le site www.kodak.com/go/apex



KODAK Adaptive
Picture Exchange 74"

Kodak

Suite de la page 1

Ce n'est pas tout à fait correct. Nous n'avons pas privilégié une solution au détriment d'une autre, mais les deux. La Romandie devra prouver que la formation professionnelle duale a toujours un avenir et que suffisamment de places d'apprentissage sont proposées. C'est justement ce dont doutent les Suisses allemands qui ont mis au point une nouvelle profession, celle de photodesigner, avec une formation de degré tertiaire que l'OFFT soutient également.

Tertiaire, cela signifie une formation complémentaire sanctionnée par un diplôme fédéral. Votre décision signe-t-elle «l'arrêt de mort» du photo-designer?

Pas du tout. Les deux formations ont leur raison d'être car l'une dépend de l'autre. Il existe d'innombrables professions qui proposent une formation à la fois de type dual et tertiaire. Nous n'avons privilégié aucune de ces deux voies. Nous déciderons en 2013 si la formation de base duale est encore d'actualité contrairement à ce qu'affirment les Suisses allemands. Les premiers photodesigner sont actuellement en formation selon un concept que nous considérons comme actuel et judicieux. Cette formation ne remplace pas la formation de base, mais la complète.

La Romandie, resp. le canton de Vaud, propose une autre structure de formation que la Suisse alémanique avec son école spécialisée CEPV à Vevey. Dans quelle mesure cela a-t-il influé sur votre décision en faveur de l'apprentissage?

Il faut que j'explique le contexte un peu plus en détail: la PpS nous a demandé de supprimer la formation de base duale de la profession de photographe parce que les places d'apprentissage sont insuffisantes et parce que ce type de formation n'est plus adapté aux conditions actuelles compte tenu de l'évolution vers la photographie numérique. Nous avons mis le processus de suppression en route et avons lancé une procédure de consultation

comme à l'accoutumée. L'argumentation était claire et sensée jusqu'à ce que les membres romands, soutenus par les cantons et une pétition officielle, aient contesté cette décision auprès du Conseil fédéral. Le fait que l'avenir de l'école spécialisée renommée de Vevey soit également en jeu se joue au plan cantonal. L'OFFT est tenu par la loi d'écou-



«Apprentissage et formation tertiaire ont tous deux leur raison d'être si le marché en décide ainsi.»

Serge Imboden, vice-directeur de l'OFFT

ter toutes les personnes intéressées avant de prendre une décision. Tout le reste relève des autorités cantonales et de l'OdA.

Cela signifie que la nouvelle association professionnelle UPPS doit à présent prouver que la formation duale est toujours nécessaire? Une pression énorme en somme?

C'est exact, il appartient désormais à l'UPPS de prouver ses dires. Nous espérons que les deux parties concernées, autrement dit la PpS et l'UPPS, arriveront finalement à se mettre d'accord et à faire cause commune.

Avez-vous déjà connu des procédures similaires dans d'autres professions?

Pas de cette intensité. Nous n'avons jamais vu une section d'une association professionnelle mobiliser autant de moyens – presse, politique, initiatives cantonales et parlementaires, pétition au Conseil fédéral – pour demander le maintien de la formation de base d'une profession. Cela a abouti à la scission de la PpS et à la création d'une nouvelle association. La Romandie s'est vraiment battue pour le maintien de la profession et je trouve juste que les Romands aient à présent la possibilité – j'espère en collaboration avec les Suisses allemands – de prouver que l'apprentissage de photographe correspondra à l'avenir aussi aux besoins du marché.

La profession de photographe est un métier à la fois manuel et très créatif. Faut-il plutôt plébisciter l'apprentissage professionnel ou la formation dans une haute école spécialisée?

Les deux formations ont leur raison d'être si le marché en décide ainsi. S'il n'y a effectivement plus de places d'apprentissage, alors la profession disparaîtra et sera

Quelles sont les chances de passer le diplôme professionnel pour une personne qui change d'orientation professionnelle?

Selon l'article 32 de l'Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle, est autorisé à passer l'examen final d'apprentissage quiconque peut, au moment de l'examen, prouver une expérience professionnelle de cinq ans au moins et qui dispose des connaissances professionnelles requises (OFPr, art. 32). Il n'est pas dit explicitement que l'expérience professionnelle doit avoir été cumulée uniquement dans la profession visée. Le travail à temps partiel est comptabilisé en fonction du taux d'occupation. Pour être admis à passer l'examen, les candidats doivent prouver qu'ils disposent des connaissances théoriques nécessaires pour passer l'examen final d'apprentissage. Pour certaines professions, les cours pour apprentis donnés dans les écoles professionnelles peuvent être suivis gratuitement dans de nombreux cantons. Par ailleurs, les organisations de salariés, les écoles professionnelles spécialisées et des instituts privés proposent des cours de préparation et des formations spécifiques. Nous conseillons aussi de suivre les cours interentreprises (CI). Cette procédure devrait toutefois être simplifiée à l'avenir, des projets pilotes sont en cours.

éventuellement remplacée par une formation dans une haute école spécialisée. Il existe une foule de professions qui ont disparu ainsi au fil du temps et il existe aussi des cas dans lesquels les associations professionnelles, voire l'OdA, ont demandé l'arrêt d'une profession spécifique. L'exemple le plus récent qui me vient à l'esprit est celui du sportif professionnel.

Qu'en est-il à ce propos de la protection du titre d'une profession? Le métier de photographe et de photodesigner semblent ne pas pouvoir être protégés en tant que tels?

C'est vrai. Mais nous avons le même problème avec d'innombra-



«La Suisse a l'un des meilleurs systèmes de formation au monde. Plus de 60 pour cent des élèves suivent un apprentissage professionnel.»

Serge Imboden, vice-directeur de l'OFFT

bles autres professions. Ingénieur, architecte, jardinier... un titre ne peut être protégé que dès lors qu'il est validé par un diplôme. Un ingénieur ETH est clairement protégé. Un titre de photographe CFC (certificat fédéral de capacité) constituerait aussi une protection. Ou un titre de photodesigner DF pour «diplôme fédéral».

Qu'avez-vous à ajouter concernant la formation professionnelle en général?

Que la Suisse a l'un des meilleurs systèmes de formation au monde et que 60 pour cent des élèves suivent un apprentissage qui sera une base solide pour leur carrière professionnelle future, p. ex. comme photodesigner DF.